



**Mairie : 16, rue des Écoles - 80110 Thennes**

**Tél-Fax : 03 22 42 20 74**

**mail : [mairie@thennes.fr](mailto:mairie@thennes.fr) et site internet : [www.thennes.fr](http://www.thennes.fr)**

**Permanences publiques du secrétariat :**

**Le mardi de 16 h à 18 h 30 et le jeudi de 10 h à 12 h,**

**sur R.D.V avec Madame Delphine LÉCAILLÉ**

**au téléphone (03 22 42 20 74) ou par mail : [secretariat@thennes.fr](mailto:secretariat@thennes.fr)**

**Permanence du Maire et/ou Adjointes : Mardi de 16 h 30 à 17 h 30 et sur RDV**



**Illuminations de Noël :** Félicitations et remerciements aux administrés qui ont décoré et illuminé leurs habitations ; merci également à ceux qui ont pris le temps de décorer le sapin déposé et financé dans le village par le Comité Loisirs Animations Thennes (CLAT).

La rue des Mésanges, la crèche, la mairie, la salle des fêtes et bien d'autres lieux du village valent bien une promenade nocturne à la fraîche !

**Eau potable, rappel :** La carte interactive de la qualité de l'eau est en ligne sur IntraMuros et le site internet de la commune (panneau d'informations), il suffit de zoomer sur la carte pour arriver sur la commune de Thennes. Si la situation nitrates s'est améliorée, il n'en est pas de même des pesticides. Image ci-contre du résultat actuel affiché, captage de Bertheaucourt. Cependant le dernier relevé de l'ARS (captage du 17/11/2025) dit que l'eau d'alimentation reste conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

#### BERTEAUCOURT LES THENNES UDI

● Au moins un polluant dépasse les limites de qualité (eau non conforme)

Eau non conforme aux limites réglementaires pour:

- Pesticides (le 24/10/2025)

Substances quantifiées sans dépassement des limites:

- PFAS (le 24/01/2025)
- Nitrates (le 24/10/2025)



#### Le secrétariat de mairie sera fermé du 22 décembre au lundi 5 janvier 2026

En cas d'urgence : [mairie@thennes.fr](mailto:mairie@thennes.fr) ou se rapprocher des élus qui feront le nécessaire.

Pour les numérisés ou initiés, un QR code a été généré afin d'accéder plus facilement aux informations concernant le village. Et pour tous, la communication-papier perdurera.



**Repas des Séniors :** le dimanche 22 février à la salle des fêtes. Animation et restauration identiques à l'année 2025.

**Boîte à livres de conception locale :** Elle sera installée au printemps sur le parking bitumé de la mairie ; **le parcours d'équilibre** au terrain de jeux également.

**Noël des enfants :** les cadeaux des enfants non délivrés le 6 décembre sont toujours à disposition en mairie jusqu'au 28 février 2026, au-delà de cette date, ils seront remis aux associations.



**Pigeons et église :** Après la prolifération des chats dits errants, une opération de capture vivante des pigeons à l'église a été réalisée dernièrement par une association de colombophilie. Plus de 80 pigeons étaient installés dans le clocher de l'église et comme les chats, ils étaient en excellente santé, la nourriture étant à proximité ! Les pigeons vivants ont fait le bonheur des amateurs. La pose des pics anti-pigeons en 2022 n'a pas suffi, les pigeons ont finalement trouvé un point faible pour s'installer dans le clocher. Une opération empêchant l'intrusion des pigeons et un nettoyage du clocher seront réalisés prochainement.

**Enfouissement du réseau :** Les travaux de branchement électrique des habitations concernées démarreront fin de première semaine de janvier, la pose de la fibre souterraine suivra.

**Fibre optique :** Le raccordement à la fibre optique est toujours gratuit et financé par Somme Numérique le propriétaire du réseau. Pour le moment, nous n'avons pas la date de la fin de la gratuité et n'oubliez pas que le réseau cuivre est appelé à disparaître prochainement.

**Élections municipales, inscriptions sur les listes électorales :** Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Les non inscrits peuvent le faire jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne et jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie. Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).



**Le maire, les conseillers municipaux, le personnel communal, vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2026 !**